

**Annexe II  
(Règle 61)  
COUR D'APPEL**

PROVINCE DE QUÉBEC  
GREFFE DE MONTRÉAL

N°: 500-.....  
Première instance  
N°: .....

.....  
**Partie APPELANTE**

c.

.....  
**Partie INTIMÉE**

---

**DEMANDE CONJOINTE DE FACILITATION PÉNALE**

Nous présentons une demande conjointe de facilitation afin de trouver une solution à notre litige pénal par la conclusion d'une entente qui pourrait être soumise à la Cour.

Nous nous engageons à constituer, conjointement, un dossier sommaire qui sera déposé au greffe de la Cour dans les sept jours précédant la séance de facilitation. Ce dossier comprendra l'inscription en appel, le jugement dont appel ainsi que les procédures et les pièces que nous jugerons utiles.

Nous comprenons que les délais impartis en appel sont suspendus à compter du dépôt de la demande de facilitation.

Nous nous engageons à respecter la confidentialité de tous les échanges se déroulant pendant la procédure de facilitation, incluant les conférences téléphoniques, les vidéoconférences, les rencontres plénières, les rencontres individuelles ainsi que les documents déposés dans le cours de la facilitation.

Le .....

.....  
Partie appelante

.....  
Partie intimée

(Avocat/e spécialement chargé/e du dossier) Nom: ..... Étude: ..... Adresse: ..... ..... Téléphone: ..... Télécopieur: .....	(Avocat/e spécialement chargé/e du dossier) Nom: ..... Étude: ..... Adresse: ..... ..... Téléphone: ..... Télécopieur: .....
--	--

**S.V.P. retourner le formulaire auprès du greffe de la Cour d'appel (dûment signé de tous)  
100, rue Notre-Dame Est, , Montréal, Québec H2Y 4B6  
en indiquant sur l'enveloppe «DEMANDE DE FACILITATION PÉNALE»**